

HDJ et consultations de Médecines au RDC  
Haut de l'Hopital Gaston Ramon

1 avenue pierre de coubertin

89100 SENS



**MAITRE D'OUVRAGE**  
Centre Hospitalier de SENS  
1 avenue Pierre de Coubertin  
89100 SENS  
Tél : 03.86.86.15.15

**Lot n°6**  
**Fluides Médicaux**

**CCTP**

**MAITRE D'OEUVRE :**  
LAMIDÉ yohan  
1 avenue Pierre de Coubertin  
89100 SENS  
Tél : 03.86.86.19.17  
Mél : ylamide@ch-sens.fr

|         |            |
|---------|------------|
| Dossier |            |
| Date    | 26/01/2026 |
| Phase   | DCE        |
| Indice  |            |

## 01.1 **Prescriptions générales**

### 01.1.1 **Contexte**

01.1.1.1 Les travaux décrits dans le présent document consistent en la transformation du Service d'Hémodialyse en HDJ et consultations de Médecines au Rez de chaussée Haut du bâtiment Gaston Ramon. Ces travaux seront donc soumis à la garantie décennale.

Les travaux seront donc situés en intérieur dans un établissement recevant du public.

### 01.1.2 **Conditions particulières au présent lot**

L'entrepreneur sera réputé avoir visité les locaux et pris connaissance de l'ensemble des prestations décrites dans le présent CCTP.

Les travaux objets du présent lot doivent être réalisés en site occupé. L'entrepreneur devra mettre en œuvre toutes les précautions nécessaires pour éviter, au maximum, les nuisances sonores ainsi que les dispersions de poussières.

01.1.2.1 En cas de doutes quant à la composition des ouvrages existants, l'entrepreneur devra effectuer des sondages à ses frais. Cette intervention devra être effectuée avec l'accord des Services Techniques de l'Hôpital de Sens.

Les plans d'exécution et les notes de calcul sont à la charge de l'entreprise. Ces documents devront être fournis au Maître Œuvre et au bureau de contrôle. Les travaux ne pourront être exécutés sans leur accord écrit.

### 01.1.3 **Consistance des Offres**

L'entrepreneur devra prévoir dans son offre :

- Les frais liés aux installations de chantier,
- Les travaux préparatoires,
- La mise en œuvre de tous les dispositifs assurant la protection des biens et des personnes durant le chantier,
- La dépose, l'évacuation, transport et frais de traitement ou recyclage de l'étanchéité existante,
- les travaux décrits dans le présent CCTP
- Le nettoyage après travaux,
- Les autocontrôles de l'entreprise.
- La fourniture des DOE en fin de chantier

01.1.3.1 Sont comprises toutes les sujétions à la charge de l'entrepreneur : les mesures nécessaires pour la coordination avec les autres lots, la fourniture des matériaux et le transport à pied d'œuvre, la manutention, ...

Tous les sujétions propres à l'exécution des ouvrages ou découlant des travaux des autres lots.

Les descriptions qui suivent présentent les renseignements techniques quant aux travaux à effectuer. Ces descriptions n'ont pas de caractère limitatif et l'entrepreneur exécutera, comme étant inclus dans son prix, tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages.

### 01.1.4 **Organisation du chantier**

L'accès au chantier se fera par la rue René Binet

L'évacuation et la livraison des matériaux se feront à l'aide d'une grue en stationnement sur le parking du site.

01.1.4.1 Les approvisionnements se feront de manière ponctuelle afin de limiter au maximum les perturbations sur site.

Les jours et heures de stationnement de la grue devront être indiquée plusieurs jours à l'avance afin de permettre une organisation en interne.

## 01.2 **Travaux**

### 01.2.1 **Air médical**

01.2.1.1 Il sera prévu en reprise sur le réseau existant, la fourniture et pose de prise d'air médical dans chaque box du service d'HDJ de médecine compris découpe de la façade de la GTL existante, réseau, prise, réception en présence des pharmaciens à l'aide de votre appareil et toute sujétion pour un parfait achèvement.

*Localisation : Pour les 15 boxes de l'HDJ de médecines*